

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9053/Add.6
31 mars 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
ESPAGNOL



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LA GUINEE EQUATORIALE

Le présent rapport est établi d'après les renseignements reçus de mon représentant en Guinée équatoriale.

1. Le retrait de toutes les forces armées espagnoles stationnées dans la province du Río Muni dans la République de Guinée équatoriale s'est achevé le vendredi 28 mars 1969, à 16 h 15 TU. L'opération, qui a commencé le 26 mars, à 5 heures TU, a été menée avec la coopération du Gouvernement de la Guinée équatoriale et des fonctionnaires espagnols intéressés. Après que l'embarquement des troupes eut été achevé, les parties ont signé le document suivant à Bata, le 28 mars 1969 :

"Conformément à la requête de S. E. le Président de la République de Guinée équatoriale, l'opération d'évacuation pacifique et ordonnée des forces armées espagnoles stationnées au Río Muni depuis le 12 octobre 1968 par accord entre les deux gouvernements s'est terminée en ce jour.

Le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale a prêté à cette fin tout son appui et sa collaboration amicale au Gouvernement espagnol qui lui en sait profondément gré."

Le document ci-dessus a été signé par le colonel Eduardo Alarcón, commandant des forces armées espagnoles en Guinée équatoriale, et par le commandant Juan Manuel Tray Moeri, chef de la maison militaire de la Présidence de la Guinée équatoriale. A la demande des deux parties, le document a été attesté par la signature de l'assistant du Représentant du Secrétaire général en Guinée équatoriale, le Représentant lui-même se trouvant à ce moment-là à Santa Isabel pour des consultations avec le Vice-Président.

2. Les modalités et le calendrier du retrait de toutes les forces armées espagnoles stationnées en Guinée équatoriale avaient été arrêtés entre les parties après une série de négociations tenues à Santa Isabel entre le Vice-Président, M. Edmundo Bosio Dioco, plusieurs membres du cabinet de la Guinée équatoriale, l'ambassadeur Emilio Pan de Soraluce, chargé d'affaires d'Espagne, le Commandant des forces armées stationnées en Guinée équatoriale et le Représentant du Secrétaire général. D'autres pourparlers portant sur la première étape du retrait avaient eu lieu à Bata (Río Muni), avec la participation de M. Francisco Macías Nguema, président de la Guinée équatoriale, et des membres de son cabinet résidant à Bata; y avaient pris part du côté espagnol les personnes mentionnées plus haut, ainsi que l'assistant du Représentant du Secrétaire général.

3. Les deux parties étaient convenues que le retrait des forces devait se faire en même temps que le départ des civils espagnols qui souhaitaient quitter le pays. Les autorités de la Guinée équatoriale s'étaient engagées à accorder des facilités aux civils pour accélérer leur départ et l'expédition de leurs bagages, de leurs voitures et de leur mobilier. Il avait également été convenu de percevoir l'ancien droit fixe de 0,3 p. 100 sur la valeur des biens exportés autres que les bagages ordinaires, au lieu des droits plus élevés qui ont été approuvés récemment et qui doivent entrer en vigueur lorsque toute l'opération sera terminée. Aucun droit n'a été perçu sur les bagages ordinaires. Les voyageurs qui avaient déjà payé des droits plus élevés devaient être remboursés.

4. Une fois que les points d'embarquement des militaires et des civils à Río Muni en ont été décidés, les autorités de Guinée équatoriale ont pris des mesures pour empêcher le transit des civils dans ces régions pendant tout le temps de l'opération.

Toutes les phases de l'opération au Río Muni ont été observées par le fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies qui a pris part aux pourparlers de Bata, et par une commission désignée par le président Macías et composée du Commandant Tray Moeri, de deux autres officiers et d'un expert des douanes. Les deux parties ont fourni toutes les facilités nécessaires dans un esprit d'amitié. Le retrait complet des troupes et des civils s'est achevé par le salut du drapeau espagnol et la signature du document mentionné au paragraphe 1 ci-dessus.

5. Les pourparlers relatifs au calendrier et aux autres modalités du retrait de Fernando Póo des forces armées espagnoles et des résidents espagnols qui souhaitent

partir se sont poursuivis à Bata, et les deux parties sont convenues que l'opération devait être terminée le samedi 5 avril 1969. Le samedi 29 mars, les parties se sont réunies à Santa Isabel pour la deuxième phase de l'opération. La délégation de la Guinée équatoriale était dirigée par le Vice-Président et les ministres présents dans la capitale. Il a été convenu de consacrer un ou deux jours à la reconnaissance, en présence de fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, de plages de chargement appropriées; les installations nécessaires pour l'embarquement au port et à l'aéroport ont été définies et les mesures de sécurité ont été fixées sur le modèle de celles de l'opération qui a lieu au Río Muni. Il a été prévu que les agences de voyages feraient passer des annonces dans la presse et la radio pour que les personnes désireuses de partir puissent prendre des réservations jusqu'au 2 avril à 17 heures (GMT).
